**Note d’information du Haut-commissariat au Plan**

**sur les principales caractéristiques de la population**

**active occupée en 2020**

La présente note dresse le portrait de la population active occupée en 2020, ses principales caractéristiques et son évolution par rapport à 2019.

**Baisse de l’emploi**

Il est à rappeler que le volume d’emploi a chuté, au niveau national, de 10.975.000, en 2019, à 10.542.000 en 2020, ce qui correspond à une baisse de 3,9%.

L’économie nationale a, ainsi, perdu 432.000 postes d’emplois, 137.000 en milieu urbain (-2,2%) et 295.000 en milieu rural (-6,3%), après une création annuelle moyenne de 121.000 postes au cours de la période 2017-2019.

**Graphique 1 : Variation absolue et relative de la création/perte des postes d’emploi depuis l’année 2017**

En 2020, 41,8% des actifs occupés sont des ruraux et 21,5% de sexe féminin (22,7% une année auparavant). Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent 35,1% du volume total d’emploi, ceux âgés de 15 à 24 ans 9% et ceux de 25-34 ans 26,1%.

**Graphique 2 : Evolution du taux d’emploi (en %) selon le milieu de résidence entre 2017 et 2020**

Si la baisse du taux d’emploi a été de 0,3 point, durant les trois années 2017-2019, (passant de 41,9% à 41,6%), elle a été de 2,2 points, entre 2019 et 2020, passant de 41,6% à 39,4%.

Entre 2019 et 2020, le recul du taux d’emploi a été nettement plus important en milieu rural avec une baisse de 3,2 points, de 50,3% à 47%, qu’en milieu urbain où ce taux a chuté de 1,6 point, passant de 36,9% à 35,3%.

La baisse du taux d’emploi a été également plus accentuée parmi les hommes (2,6 points) que les femmes (1,9 point).

**Graphique 3 : Taux d’emploi selon l’âge et le milieu de résidence (%)**

La répartition des actifs occupés selon le secteur d’activité montre que le secteur des services se situe en première position avec 4.820.000 personnes et une part de 45,7%, suivi de l’"agriculture, forêt et pêche" avec 3.295.000 personnes (31,3%), de l’industrie y compris l’artisanat avec 1.280.000 personnes (12,1%) et, enfin, des BTP avec 1.139.000 personnes (10,8%)[[1]](#footnote-1). Parmi les 4.820.000 personnes exerçant dans le secteur des services, 37,3% relèvent de la branche du commerce, 11,2% des services sociaux fournis à la collectivité et 10,4% du transport, entrepôts et communications.

**Graphique 4 : Répartition des actifs occupés selon les secteurs d’activité en 2020**

Il est à souligner qu’en 2020, près des deux-tiers (65,7%) des actifs occupés citadins exercent dans le secteur des services et 17,5% dans l’industrie y compris l’artisanat. En milieu rural, 68% des actifs occupés exercent dans le secteur de l’agriculture, forêt et pêche et 17,9% dans les services.

Les professions les plus exercées sont les ″artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux″ avec 19,3%, les "ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche" (18,4%) et les "manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers" (15,6%).

Près de la moitié (50,7%) des actifs occupés sont des salariés (contre 50,1% une année auparavant), 30,9% des indépendants (contre 30,2%), 13,7% des aides familiales (contre 14,7%) et 2% des employeurs (contre 2,4%).

**Faible qualification des actifs occupés**

En 2020, un peu plus de la moitié (54,3%) des actifs occupés n’ont aucun diplôme, 30,5% ont un diplôme de niveau moyen et 15,2% un diplôme de niveau supérieur.

**Graphique 5 : Structure de la population active occupée selon le diplôme en 2020 (%)**

Parmi les actifs occupés exerçant dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche", 80,8% n’ont aucun diplôme. Cette proportion atteint 59,2% dans le secteur des BTP, 45,2% dans l'industrie (y compris l’artisanat) et 37,4%dans les services.

**Faible protection du marché de travail**

En 2020, seul le quart des actifs occupés (24,7%) bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi (36,6% dans les villes et 8,2% à la campagne) contre 24,1% en 2019, 36,4 en milieu urbain et 7,8% en milieu rural.

**Graphique 6 : Taux de couverture des actifs occupés de 15 ans et plus par une assurance maladie liée à leur emploi, selon le milieu de résidence et le sexe**

La part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s’améliore nettement au fur et à mesure que le niveau de diplôme s’élève. Elle passe de 10,7% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 72,8% parmi celles ayant un diplôme supérieur[[2]](#footnote-2).

Les actifs occupés exerçant dans l’"industrie y compris l’artisanat" enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé avec 42,2%, suivis de ceux relevant du secteur des services (36,5%), des BTP (13%) et de l’agriculture, forêt et pêche (4,6%).

Un peu moins de la moitié (46,1%) des salariés bénéficient d’une couverture médicale assurée par l’employeur, 53,4% en milieu urbain et 25,1% en milieu rural, 57,3% parmi les femmes et 43,3% parmi les hommes.

Près d’un actif occupé sur 4 (24,1%) est affilié à un système de retraite, 36,3% en milieu urbain et 7,1% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est légèrement plus élevé parmi les femmes que les hommes, respectivement 27,5% et 23,1%. Cette proportion passe de 8,6% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans à 27,7% parmi les personnes de 35 à 44 ans et de 9,9% parmi les actifs occupés n'ayant aucun diplôme à 72,4% parmi ceux ayant un diplôme supérieur.

Par ailleurs, plus de la moitié des salariés (55,2%) ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur (54,9% en 2019). Un peu plus du quart (26,4%) disposent d'un contrat à durée indéterminée, 12,2% d'un contrat à durée déterminée et 6,2% d’un contrat verbal. La part des salariés ne disposant d'aucun contrat s’élève à 43,2% parmi les femmes contre 58,2% parmi les hommes, respectivement 43% contre 58% en 2019.

Les salariés âgés de 15 à 29 ans et les personnes n'ayant aucun diplôme sont les plus touchés par le travail sans contrat avec respectivement 62,7% et 74,4%.

**Graphique 7 : Répartition des actifs occupés salariés de 15 ans et plus selon le diplôme et le type de contrat de travail 2020**

Environ 14% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, les ruraux, avec 29,9%, plus que les citadins (3%) et les femmes, avec 35%, plus que les hommes (8,6%). Les personnes n’ayant aucun diplôme sont également plus touchées par l’emploi non rémunéré avec 18,5% contre 12,5% pour celles ayant un diplôme moyen et 2,5 pour celles ayant un diplôme supérieur.

Près d’un actif occupé sur 10 (9,5%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 12,3% en milieu rural et 7,5% en milieu urbain. Ces parts étaient respectivement de 9,2%, 11,6% et 7,4% en 2019.

**Baisse du volume horaire de travail**

Le nombre total d’heures travaillées par semaine a baissé de 20%, passant de 494 millions heures en 2019 à 394 millions en 2020, ce qui équivaut à 2,1 millions emplois à temps plein[[3]](#footnote-3).

Selon le milieu de résidence, le volume d’heures travaillées, par semaine, est passé de 300 millions heures à 237 millions en milieu urbain (-21%) et de 194 millions heures à 157 millions en milieu rural (-19%). La baisse relative des heures travaillées par semaine a été plus élevée parmi les femmes (-24,4% passant de 86 millions à 65 millions heures) que parmi les hommes (-19,4% passant de 408 millions à 329 millions heures).

**Graphique 8 : Variation relative du volume d'heures travaillées (%) selon le secteur d'activité économique entre 2019 et 2020**

La baisse du volume d’heures travaillées par semaine a touché tous les secteurs, 49 millions heures dans les services (-20,4%), 24 millions dans l’agriculture, forêt et pêche (-17%), 14 millions dans l’industrie y compris l’artisanat (-22,3%), et 14 millions dans les BTP (-25,4%).

Le nombre d'heures travaillées par semaine a diminué pour tous les groupes d'âge. Cette baisse a été de 29% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, de 21,9% parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 19% parmi les 35-44 ans et de 17,7% parmi les 45 ans ou plus.

**Graphique 9 : Variation relative du volume d'heures travaillées (%) selon l’âge entre 2019 et 2020**

1. La différence par rapport au volume total de l'emploi, soit 0,1% des actifs occupés, concerne les activités non désignées [↑](#footnote-ref-1)
2. Niveau supérieur : Baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes de l'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts supérieurs). [↑](#footnote-ref-2)
3. En considérant qu’une semaine de travail à temps plein correspond à 48 heures. [↑](#footnote-ref-3)